



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
PNUD-Bangui, République Centrafricaine**

**DESCRIPTION DE POSTE**

**I. INFORMATION SUR LE POSTE**

<b>Titre :</b>	<b>Consultant National pour la Revue à Mi-Parcours de l'UNDAF</b>
<b>Grade:</b>	SSA
<b>Bureau :</b>	PNUD/Bangui –
<b>Département/Unité :</b>	Bureau du Coordonnateur Résident du système des Nations Unies
<b>Superviseurs :</b>	PMT (Programme Management Team)
<b>Financement :</b>	Fonds d'appui à la Coordination du système des Nations Unies
<b>Durée :</b>	5 (cinq) semaines sur une base de 6 jours de travail par semaine

**II. CONTEXTE**

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la République Centrafricaine (UNDAF) couvre la période 2007-2011 et est la réponse commune, coordonnée et intégrée du Système des Nations Unies aux priorités nationales exprimées notamment dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), adopté et mis en œuvre par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires. L'UNDAF 2007-2011 marque également l'entrée des agences Excom dans un cycle de programmation harmonisé et constitue le socle autour duquel les documents de programmes de pays du PNUD, de l'UNICEF et de UNFPA ont été élaborés.

Aujourd'hui, L'UNDAF est dans sa troisième année d'exécution. Entretemps, bien que la situation reste précaire dans certaines parties du territoire national, elle a beaucoup évolué dans la majeure partie du pays et les hypothèses de travail qui prévalaient en 2005-2006, période de l'élaboration de l'UNDAF, pourraient avoir sensiblement évolué. En outre, en dehors du DSRP, la prise en compte d'autres cadres nationaux de programmation tels que les « pôles de développement », les recommandations du Dialogue Politique Inclusif et le « Cadre stratégique de consolidation de la paix en RCA » rend nécessaire la revue et, éventuellement, la révision de l'UNDAF pour mieux intégrer ces stratégies. Ces documents de politiques, les rapports de suivi des OMD, ainsi que les consultations que l'équipe de revue mènera auprès des agences du SNU et des partenaires permettront aussi d'engager une réflexion plus large sur le positionnement stratégique du système des Nations Unies face aux priorités nationales, tenant compte des avantages comparatifs et mandats respectifs des agences.

La revue à mi-parcours de l'UNDAF est également justifiée par la nécessité d'une cohérence plus accrue des interventions du Système des Nations Unies, dans le cadre du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en RCA, qui sera opérationnel à partir de janvier 2010. Enfin, la revue à mi-parcours est une opportunité pour mieux intégrer les questions liées aux nouveaux défis tels que le changement climatique, la crise du secteur énergétique et la crise financière, ainsi que les questions transversales du genre, des droits humains et du renforcement des capacités.

### III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

La revue à mi-parcours de l'UNDAF devra permettre d'examiner les résultats atteints, par rapport aux résultats attendus, en tenant compte des ressources effectivement mobilisées. La revue devra aussi identifier les difficultés, les faiblesses et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de l'UNDAF. Les conclusions de l'exercice pourraient recommander, le cas échéant, la révision de l'UNDAF pour mieux l'aligner aux priorités nationales telles que définies dans les différents plans-cadres nationaux, en particulier, le DSRP, et les plans sectoriels, dans le contexte de la mise en place d'un Bureau Intégré des Nations Unies.

Les enseignements tirés de l'exercice de revue devront contribuer au processus de programmation conjointe qui débutera en 2010 et conduira à la formulation du prochain UNDAF devant normalement couvrir la période 2012-2016. A ce titre, les recommandations qui en seront issues devront être hiérarchisées selon qu'elles pourront être immédiatement prises en compte dans la révision de l'UNDAF ou le seront dans le cadre du prochain cycle de planification.

De façon plus spécifique, les objectifs de la revue consistent à :

- Evaluer qualitativement et quantitativement les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus figurant dans la matrice des résultats de l'UNDAF 2007-2011.
- Examiner l'alignement de l'UNDAF au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et examiner les modalités d'intégration des priorités inscrites dans le Cadre Stratégique de consolidation de la Paix.
- Apprécier dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF pourrait soutenir l'application de la Déclaration de Paris par le pays
- Revoir le cadre logique du suivi et évaluation de l'UNDAF, y compris les indicateurs de résultats et d'impact des effets de l'UNDAF par rapport aux indicateurs du DSRP et des OMD ainsi que la situation de référence de l'UNDAF ou « le Baseline » avec, le cas échéant, le concours des structures externes spécialisées
- Examiner le niveau de prise en compte des approches transversales (genre, droits humains, gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités, et développement durable).
- Formuler des recommandations au niveau stratégique, technique et organisationnel dans le contexte de l'intégration de la présence des Nations Unies en Centrafrique.
- Faire des recommandations détaillées en vue de la révision de l'UNDAF.

Deux principaux produits sont attendus à l'issue de l'exercice :

- Un rapport de revue à mi-parcours de l'UNDAF (progrès accomplis, difficultés et contraintes, leçons apprises, recommandations de révision).
- Le document de l'UNDAF révisé sur la base des leçons apprises et des recommandations, avec une proposition de matrice de suivi et évaluation cohérente avec le DSRP.

### IV. TACHES DU CONSULTANT

En collaboration et sous la supervision d'un consultant international, le Consultant national est chargé de :

- S'imprégner des objectifs et contenu de l'UNDAF, ainsi que des programmes spécifiques des agences de l'Equipe pays de la RCA.
- Collecter les informations pertinentes sur la mise en œuvre de l'UNDAF auprès des partenaires de mise en œuvre nationaux et agences/fonds du SNU pour une analyse approfondie des progrès réalisés et des résultats obtenus dans l'atteinte des différents effets UNDAF et, éventuellement, les programmes conjoints, en rapport avec les groupes

mis en place pour chaque Effet de l'UNDAF.

- Identifier et analyser des difficultés et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de l'UNDAF.
- Formuler des recommandations pour la révision de l'UNDAF en vue d'une meilleure cohérence avec le DSRP et les autres documents de politiques nationaux, avec une plus grande prise en compte des questions transversales (genre, approche basée sur les droits humains, renforcement des capacités, environnement) et des priorités de consolidation de la paix, dans le contexte de la mise en place du Bureau Intégré.
- Formuler des recommandations pour un meilleur partenariat avec la partie nationale et les partenaires techniques et financiers, et pour une meilleure participation des agences non résidentes.
- Participer à l'élaboration d'un rapport préliminaire lors d'une séance de travail organisée à cette fin.
- Soumettre un rapport final qui intègre les observations et commentaires des agences et autres partenaires concernés et qui servira de document de travail pour la revue de l'UNDAF avec la partie nationale et les partenaires au développement.
- Toute autre tâche demandée par le superviseur, pour la bonne marche de la mission.

## **V. PROFIL DU CONSULTANT NATIONAL**

Le consultant national devra avoir :

- Au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, planification, statistiques ou domaine connexe
- Un minimum de 5 ans d'expérience en matière de suivi et évaluation des programmes de développement
- Expérience dans les questions de développement et dans l'élaboration et le suivi du DSRP
- Bonne communication et capacité rédactionnelle en français